

Publié le 19.02.2025

<p>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL ES DUNES 1 rue Guéritot 14370 ARGENCES ☎ 02 31 15 63 70</p>	<p style="text-align: center;">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE</p> <p>L'an deux mille vingt-cinq le dix-sept février à 9h00, le Bureau communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion d'Otri sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL, Président.</p> <p>Etaient présents : MM. Philippe PESQUEREL, Patrice MARTIN, Mme Nathaly MONROCQ, M. Eric MARGERIE, Mme Régine ENEE et M. Laurent DECLERCK, formant la majorité des membres en exercice.</p> <p>Absents excusés : Claude FOUCHER, Philippe PIARD, Mme Alexandra LEPINAY et M. Stéphane AMILCAR</p> <p>Secrétaire de séance : M. Patrice MARTIN</p>
<p>Date de convocation 10.02.2025</p> <p>-----</p> <p>Nombre de conseillers : En exercice : 10 Présents : 6 Votants : 6</p> <p>Quorum : 6</p>	
<p>Délibération n° 2025 / 6B Objet : Réalisation d'un schéma directeur du réseau de chaleur à Argences</p> <p>Il est proposé de retenir l'offre de Biomasse Normandie pour un montant de 19 500 € HT pour la réalisation d'un schéma directeur du réseau de chaleur de la chaufferie bois à Argences. La réalisation de ce schéma est une obligation réglementaire.</p> <p>Une subvention auprès de l'ADEME a été sollicitée, à hauteur de 50 % de la dépense.</p> <p>Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :</p> <p>↳ Décide de retenir l'offre de Biomasse Normandie pour un montant de 19 500 € HT pour la réalisation d'un schéma directeur du réseau de chaleur de la chaufferie bois à Argences. La réalisation de ce schéma est une obligation réglementaire ;</p> <p>↳ Autorise M. le Président à signer les documents correspondants.</p> <p>Pour extrait conforme,</p> <p>Le secrétaire de séance, Patrice MARTIN</p> <p>Le Président, Philippe PESQUEREL</p>   	